

ENCORE L'ÉDUCATION LAÏQUE

UN AUTRE DANGER MAINTENANT

NOS ÉCHEVINS

GAINS LAÏQUES ET BÉNÉFICES CANONIQUES

Vraiment on dirait que tout s'en mêle.

Quand quelque chose va mal d'un côté, il faut que tout s'en suive. A moins que l'on accepte la théorie des anti-jésuites, en vertu de laquelle on trouve partout la patte des descendants de Layola, et par laquelle on affirme qu'ils n'ont jamais une seule corde pour étrangler celui qui n'est pas des leurs, que croire.

Nous n'irons pas si loin, non pas que nous pensions de ces personnages plus de bien qu'il ne faut mais parce que nous sommes convaincus qu'ils ne se serviraient pas d'instruments aussi insipides que ceux qui nous occupent.

Nous voulons parler de nos échevins de Montréal !

Plusieurs points d'exclamation, n'est-ce pas ? Maintenant, expliquons-nous :

Nous mentionnions samedi dernier, à cette même place, la tentative ou plutôt la décision arrêtée des commissaires d'écoles catholiques de Montréal de couper les vivres à toutes les institutions d'éducation laïques et de reporter l'argent disponible sur les institutions ecclésiastiques.

Nous avons jeté le cri d'alarme en invoquant le droit sacré des pères de famille qui doivent jouir du privilège de faire instruire leurs enfants où il leur plaît et comme il leur plaît.

Nous avons évoqué la physionomie si intéressante de ces braves citoyens qui se dévouent à la formation ingrate de nos jeunes couches libertaires en face de la concurrence gargantuesque des immenses donjons canoniques.

Et que voyons-nous aujourd'hui ?

Nos échevins donnent la main aux éteignoirs, s'unissent aux déformateurs de cervelle humaine pour fermer les faibles lucarnes par lesquelles l'esprit national pouvait entrevoir une lueur de vrai soleil, un tout petit arc-en-ciel des grandes vérités libérales.

Au même moment où le Bureau des Com-

missaires d'écoles supprimait les subventions aux écoles particulières, voilà la ville qui, non seulement leur supprime l'exemption de taxes, mais parle de leur imposer *une taxe spéciale* comme on en a agi à l'égard des Chinois qui viennent martyriser au Canada nos pauvres chemises, après avoir écrabouillé là-bas nos excellents missionnaires.

Peut-être se demandera-t-on quel est l'auteur de cette monumentale proposition ?

Un ancien maître d'école, messieurs !

M. Savignac, échevin du quartier St Louis.

Ce n'est pas comme maître d'école qu'il a fait fortune, mais comme plombier.

Il est vrai que, dans l'une et l'autre de ses occupations, il approvisionnait de lumière ceux qui se fiaient à ses soins.

Oui, M. Savignac a demandé *entre autres choses*, car son projet comporte une foule de propositions de *haute liesse*, que la ville impose une taxe spéciale sur ces mécréants qui s'avisent d'instruire la jeunesse sans s'enfermer dans la forteresse cléricale.

On sait que certains jeunes français, belges et allemands, qui ont eu le bonheur de jouir dans leur pays d'une éducation large, intelligente, étendue, se sont, depuis quelques années établis au Canada et se sont créés la spécialité de préparer pour les examens d'étude des diverses professions libérales les étudiants que les collèges classiques avaient laissés vierges de toute connaissance.

Le succès de ces institutions a été complet, et lorsque tous les *fruits secs* du *bachot* *ès arts* échouent péniblement, les élèves qui suivent ces cours réussissent avec une régularité désespérante pour les mignons de M. Savignac.

Aussi fallait-il arrêter un pareil outrage, et on n'y a pas manqué.

M. Savignac a demandé que les professeurs tenant des cours particuliers soient déclarés *taillables et corvéables à merci*.

Le plus curieux de la chose, c'est qu'il affirme avec le plus grand sang-froid que ces gens-là se livrent à ce périlleux exercice *pour gagner de l'argent*.

Ah, oui-da !